



Centre jeunesse  
Chaudière-Appalaches

## COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

CNW QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES  
*Pour diffusion immédiate*

### Décès d'une adolescente

#### LE CENTRE JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES PREND ACTE DES CONCLUSIONS DU CORONER

**Lévis, le 22 septembre 2011** - Le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches a pris acte des conclusions et recommandations du rapport du coroner M<sup>e</sup> Luc Malouin entourant le décès d'une adolescente à son centre de réadaptation en février dernier.

Bien que considérant que certaines nuances auraient pu être apportées quant à des éléments qui ont pu influencer la conduite de ses différents intervenants, le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches prend au sérieux les recommandations du coroner. À cette fin, les mesures ont été prises par l'établissement afin d'appliquer les recommandations en suivi d'une revue de cas interne.

Par ailleurs, conscient que la parution de ce rapport soulèvera des émotions de la part des jeunes usagers actuellement hébergés à son centre de réadaptation de Lévis et qui ont côtoyés la jeune adolescente, un suivi psychologique supplémentaire adapté à leurs besoins leur sera offert ainsi qu'à tous les autres jeunes et leur famille recevant des services de l'établissement et qui en manifesteraient le besoin.

Aucun autre commentaire que ceux contenus dans le présent communiqué ne sera émis publiquement par l'organisation.

-30-

Source :  
Geneviève Dion  
Responsable des communications  
Centre jeunesse Chaudière-Appalaches  
418 837-1930, poste 2209, 1 800 461-9331, poste 2209  
Genevieve\_Dion\_@ssss.gouv.qc.ca  
www.cj12.qc.ca